

# Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Côtes d'Armor

## Territoriales de Bretagne – 14-10-22

**La date des prochaines Territoriales de Bretagne approche à grands pas !**

**Lors de cette journée organisée le vendredi 14 octobre au Palais des congrès de Saint-Brieuc, nous plancherons collectivement sur : "Au quotidien, face aux crises : des clés pour décider !".**

L'objectif est à la fois de vous apporter des éclairages théoriques et des retours d'expériences, mais aussi de vous rendre acteur lors d'un serious game.

Cet outil présenté, aussi simple que génial, vous fera réfléchir à la résolution de problèmes en petits groupes en utilisant la méthode "solution focus" (démarche de questionnement).

L'un des membres expose une problématique et le groupe, à l'aide d'un jeu de cartes et de facilitateurs, tente de trouver des solutions.

Pour consulter le programme, rendez-vous à l'adresse :

[https://www.cdg22.fr/jcms/prodlead\\_169533/fr/venez-participer-activement-aux-territoriales-2022](https://www.cdg22.fr/jcms/prodlead_169533/fr/venez-participer-activement-aux-territoriales-2022)

**Grâce à cette formule, pédagogique et ludique, vous repartirez avec des clés pour mieux décider !**

Pour vous inscrire, rendez-vous à l'adresse : [https://www.cdg22.fr/jcms/prodlead\\_170241/fr/inscription-aux-territoriales-de-bretagne-2022](https://www.cdg22.fr/jcms/prodlead_170241/fr/inscription-aux-territoriales-de-bretagne-2022)

**Contact :**

**Centre de Gestion des Côtes d'Armor**

Colloque « Les Territoriales de Bretagne »

Ligne directe : 02 96 58 63 76

## Commande Publique

### Modification des prix et conditions d'application de la théorie de l'imprévision

Vous trouverez en **annexes 3 et 4**, un **avis du Conseil d'État** relatif aux possibilités de modification du prix ou des tarifs des contrats de la commande publique et aux conditions d'application de la théorie de l'imprévision et une **fiche technique** du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique.

